Association
Les Îles du Ponant

Procès-verbal
Conseil d'Administration

Belle-Île-en-mer
28 février 2019

Chausey
Bréhat
Batz
Ouessant
Molène
Sein
Glénan
Groix
Belle-Île
Houat
Hoëdic
Arz
Ile aux Moines
Yeu
Aix

***Dest**. : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.*

Vivons nos îles

Le Jeudi 28 février 2019 à 16 h 30, le Conseil d'Administration de l'Association les Iles du Ponant s'est réuni à l'hôtel de la Désirade, à Bangor en Belle-île-en-mer sur convocation en date du 05/02/2019.

- **Sont Présents**

. Mmes/MM. les Maires de :

BREHAT, Patrick HUET
BATZ, Guy CABIOCH
OUESSANT, Denis PALLUEL
MOLENE, Daniel MASSON
SEIN, Dominique SALVERT
GROIX, Dominique YVON
PALAIS, Frédéric LE GARS
BANGOR, Annaïck HUCHET
LOCMARIA, Hervé MICHET DE LA BAUME
HOUAT, Andrée VIELVOYE
HOEDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU
Ile aux MOINES, Philippe LE BERIGOT
Ile d'ARZ, Marie-Hélène STEPHANY
AIX, Alain BURNET

. Mme l'Adjointe au Maire de YEU, Sylvie GROC

. Mmes/MM. les représentants de GROIX, Marie-Françoise ROGER
SAUZON, Léopold LAMBOTIN
AIX, Yves MAYOT

. Mme la représentante du Conseil départemental du Morbihan, Karine BELLEC
. M. le représentant du Conseil départemental de Vendée, Bruno NOURY
. M. le représentant des offices de tourisme des îles, Michel CHARUAU accompagné de Mme Anne LE MASSON, directrice de l'OT de l'île d'Yeu
. M. Patrick LEJEUNE, Directeur de la Compagnie Océane, représentant le GASPE

- **Ont donné pouvoir :**

. M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE

✓ **Sont également présents** :
. Karine CLAIREAUX, Maire de Saint-Pierre à Saint-Pierre-et-Miquelon,
. Denis BREDIN, Emilie GAUTER, Charlotte COURANT, Armelle HOUZE, AIP

✓ **Se sont excusés** :
. Mme Dominique BAUDRY, Maire de Granville
. M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant-les Glénan, et Mme Laure CARAMARO, Adjointe
. Mme Isabelle VILLATTE, Maire de Sauzon
. M. Gérard BOUCHET, représentant du GASPE

Vérification du quorum

Le CA est composé de 25 membres (18 Maires ou leurs représentants, 1 conseiller départemental de l'île d'Yeu, 3 Conseillers départementaux représentants les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan, 3 représentants issus des Comités départementaux et régionaux des pêches, des Compagnies de transport, des OTSI des îles du Ponant).
Le CA se réunit valablement lorsque les 2/3 de ses membres sont présents ou représentés, dans la limite d'un pouvoir par administrateur présent, **soit 17 membres.**
Sont présents ou représentés ce jour **20 membres.**
M. Denis PALLUEL préside la séance en qualité de Président de l'Association. M. Guy CABIOCH assure le secrétariat de la séance en qualité de Secrétaire de l'Association.

Après un mot d'accueil, le Président, Denis PALLUEL, propose d'aborder l'ordre du jour du Conseil d'Administration :

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 27/09/2018

- Il est adopté à l'unanimité.

II – Bilan des activités 2018

Il est présenté par le Président et le Directeur, avec, en parallèle, pour certains programmes, les propositions de poursuite en 2019. Les documents – bilan de l'activité 2018 et programme d'actions 2019 – sont repris séparément ci-dessous avec les compléments d'informations apportés en séance précisés sur le projet de programme 2019 :

2.1 Programme d'actions

Le rapport d'activité 2018 figurant au dossier est repris ci-dessous :

1 Actions économiques

1.1 Tourisme

- **Univers des îles** - Fin de ce programme débuté en 2015 suite à Appel à Manifestation d'Intérêt régional
  - Volet « Renforcement stratégique » :

- Echanges avec partenaires sur bilan programme et organisation d'une rencontre annuelle mi-décembre sur bilan de la démarche Univers des îles et identification des enjeux futurs du tourisme dans les îles. En 2018, les contacts avec les destinations touristiques dont dépendent des îles ont pu progresser pour la simple raison que les modifications institutionnelles liées aux répartitions des responsabilités entre Région, départements, EPCI, communes, se sont stabilisées.
- Mise à jour de la plaquette « l'Essentiel » téléchargeable sur le site internet.

  - Volet « Poursuite du plan d'actions » :

- Rédaction – diffusion du Journal des Iles du Ponant n°2 tiré à 170 000 exemplaires et diffusé par les Offices de tourisme, les mairies, les compagnies maritimes et aériennes ; les adhérents de la marque Savoir Faire des Iles du Ponant et quelques événements : salon nautique par exemple.

Premières préparations du contenu éditorial du Journal des Iles n°3 à sortir au printemps 2019.

- Développement du projet « Passeport des îles » : livret présentant les 15 îles du Ponant, renforçant ainsi le réseau et sa lisibilité.

Objectifs :

. Inviter les visiteurs d'une île à venir visiter les autres
. Sensibiliser les visiteurs sur l'aspect environnemental des milieux insulaires
. Sensibiliser les visiteurs sur les sociétés permanentes des îles
. Renforcer la tendance « collectionneur d'îles »
. Augmenter la visibilité de chaque île sur le littoral français

Une première série de passeports pourra être éditée et distribuée dès 2019.

- **Démarche « sites d'exception » : Belle-Ile en 2018**

Cette démarche a réuni pour Belle île : La Région Bretagne, le Comité Régional du Tourisme, Morbihan tourisme (CDT56), le pays d'Auray et la destination touristique Bretagne sud Golfe du Morbihan, la CCBI, l'office de tourisme de Belle-Ile et l'AIP.
La démarche visant à aider et à développer un projet touristique débouche sur des propositions de type groupe d'experts qui, dans le cas présent, apportent au territoire

une réflexion qui peut alimenter le territoire dans son projet touristique. Ceci permet aussi à la Région Bretagne d'avoir une perception des enjeux du tourisme du site et d'y attribuer des moyens spécifiques au territoire : un budget de 10 500 € de prestation d'étude/expertise complémentaire et une dotation d'investissement (la Région évoque la contribution à un projet pouvant aller jusqu'à 150 000 €).
L'exercice a pu se mettre en place durant la première partie de l'été 2018 avec de nombreux échanges avec la CCBI, l'OT de Belle île, la Région Bretagne, le Comité Départemental du Tourisme, la destination touristique. Il a abouti à des propositions de stratégie territoriale à l'échelle de Belle – île. Ensuite, ce seront aux acteurs du territoire de capter les moyens proposés par la Région en expertise et investissement.

- **Nouveau site internet**
  Il a été mis en ligne le 1er août 2018

Sur la période août/septembre 2017 et août/septembre 2018, les chiffres montrent **une augmentation de 40% d'utilisateurs** : 13 492 en 2017 contre 18 900 en 2018.
La consultation du site depuis les smartphones a progressé, puisque parmi tous nos visiteurs : 47% le font depuis un mobile et c'est devenu le 1er support de consultation.
Les statistiques montrent que les pages les plus visitées du site internet AIP sont les pages « îles » (presque 65% des consultations). Ce qui prouve que la fonction de « portail d'information vers les îles » est bien la fonction première du site de l'AIP.

1.2 Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2018

- Accompagnement du choix des thématiques, recherche des intervenants, participation aux débats des trois ateliers :
  - La présentation des îles invitées : les îles de la Madeleine
  - La santé dans les îles, un fragile équilibre
  - Vers une culture vivante à l'année sur les îles du Ponant
- Participation au village du festival, stand AIP axé cette année sur les actions transition énergétique et stand marque « Savoir faire des îles du Ponant » tenu par les adhérents à la marque (20 adhérents présents).
- Accompagnement du partenaire SOLIMUT avec accueil de la délégation des îles de la Madeleine

1.3 Accompagnement de la marque « Savoir Faire des Iles du Ponant »

- Au 31/12/18, 34 candidatures ont été reçues sur 11 îles différentes.
- 11 audits ont été réalisés par d'autres adhérents
  - Groix : Groix Haliotis, Les Fumaisons, Groix et Nature, Au Rouget de l'île, Ti Dudi Breizh ;
  - Aix : La Brasserie de l'île d'Aix, Les Ateliers de l'île d'Aix, Vins de l'île d'Aix ;
  - Sein : Christelle LE DORTZ Céramiste, Les Coquillages de l'île de Sein, Didier-Marie LE BIHAN artiste peintre.
- Un premier kit de communication a été conçu et envoyé aux adhérents : plaques pour devanture et stickers
- Un stand « Savoir-faire des îles du Ponant » était sur le village du festival des Insulaires, avec une vingtaine d'adhérents représentés.

Les activités « Marque » ont vraiment repris leur ampleur avec le retour de Charlotte Courant qui a peu ou prou correspondu avec le festival des insulaires à Groix.

1.4 Economie Sociale et Solidaire

Fin de la 1ère année d'étude financée par la Fondation de France pour répondre à la thématique : Quelle contribution de l'économie sociale et solidaire au développement dans les îles du Ponant ?
L'analyse a porté sur le potentiel de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les îles du Ponant et a visé à :

1. apporter des éléments de connaissance sur l'ESS dans les îles du Ponant, notamment aux responsables des pouvoirs publics locaux ;

2. fédérer les organisations de l'ESS (OESS), favoriser l'échange d'expériences et les synergies et valoriser ainsi leur contribution au développement, à la protection et à la gestion du territoire ;
3. faire émerger des pistes d'actions concrètes et innovantes favorisant les initiatives de l'ESS.

La première année s'est déroulée en quatre phases principales :

- phase 1 : cadrage du projet et analyse quantitative
- phase 2 : enquêtes terrain (80 entretiens auprès de responsables d'OESS et d'élus sur toutes les îles, hormis Houat)
- phase 3 : retranscription intégrale et traitement des entretiens
- phase 4 : analyse, rédaction du rapport intermédiaire et cadrage de l'année 2019

Pour information synthétique, l'ESS sur les îles, c'est :

- A ce jour, plus de 500 organisations de l'ESS identifiées dont 90% d'associations, qui ont pu être approchées par le programme.
- La part de l'emploi ESS sur les îles est un peu moindre que ce qu'elle est comptabilisée à l'échelle de la Bretagne. Répartition par secteur d'activité :
  53% pour la culture, les loisirs et le sport,
  15% pour la défense des intérêts insulaires,
  7% pour la mémoire, l'histoire et le patrimoine et pour l'enseignement,
  5% pour l'action sociale et pour l'environnement,
  3% pour les banques et pour le tourisme,
  1% et moins pour la solidarité hors des îles et pour l'artisanat.

2 Actions énergie-déchets

En 2015, l'Association les Îles du Ponant (AIP) a été lauréate de l'appel à projet de la Région Bretagne « Boucle énergétique locale » (BEL) pour le compte des îles non interconnectées de Sein, Molène et Ouessant et en 2016, lauréate de l'appel à projet national « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) pour le compte des îles de Bretagne.

2.1 TEPCV îles du Morbihan et Bréhat :

Programme opérationnel de décembre 2016 à décembre 2019

Les 6 îles du Morbihan et Bréhat réalisent **205 MWh** d'économie d'énergie estimée par an, (objectif TEPCV = 562 MWh/an). Le programme a permis une production locale d'énergie de **108 MWh** par an (objectif TEPCV = 60 MWh/an) et l'économie potentielle de 26 tonnes de CO_2 par an (objectif TEPCV = 61 tonnes de CO_2/an). L'objectif concernant la production EnR est d'ores et déjà atteint.
Les objectifs en termes d'économies d'énergie et de gains en CO_2 ne sont pas encore atteints mais le seront avant la fin du programme TEPCV, notamment lorsque les opérations de rénovation des bâtiments communaux seront entièrement réalisées (Houat, Locmaria, Sauzon).

2.2 TEPCV îles du Finistère :

Programme opérationnel de mai 2016 à mai 2019

Les 5 îles du Finistère ont atteint, et même largement surpassé, les objectifs de la convention TEPCV.
Au total sur les 5 îles, le programme a permis d'économiser potentiellement **2 120 MWh par an** (objectif TEPCV : 429 MWh/an), de réduire les émissions de CO_2 de **1 690 tonnes par an** (objectif TEPCV : 285 tonnes de CO_2/an) et de **produire annuellement 230 MWh** d'énergie à partir de sources locales renouvelables (objectif TEPCV : 12 MWh/an). Fin 2018, une seule action AIP non encore finalisée : sensibilisation avec la mise en place d'écrans décrivant en temps réel le mix énergétique des îles de Sein et Ouessant. A ce stade, aucune production EnR à Molène. Dès que celle-ci se développera, un tel dispositif pourra être installé.

2.3 BEL iles non interconnectées Sein, Molène et Ouessant : Programme opérationnel de septembre 2015 à août 2018

Les 3 îles non interconnectées au réseau continental (Sein, Ouessant, Molène) ont multiplié par deux les résultats en termes d'économies potentielles d'énergie par rapport à l'objectif fixé dans la convention BEL. Les actions menées ont permis d'économiser en théorie 637 m3 de fioul et de réduire les émissions de **CO_2 : moins 25,9 %** par rapport à 2014. La BEL a été soldée, seule l'ADEME n'a pas financé sa participation initialement prévue.

2.4 Assistance à Maîtrise d'Œuvre du SDEF pour le programme interreg ICE Notification du marché à l'AIP en février 2018 jusqu'en août 2020

Dès la conception du projet ICE, (Intelligent Community Energy), l'AIP a été associée dans le cadre du comité de pilotage des programmes BEL et TEPCV sur les volets accompagnement des usagers à Ouessant. Le SDEF a lancé un appel d'offres à l'été 2017 sur un volet technologique mais aussi sur le volet accompagnement auprès des usagers. Cet appel d'offre permettait de sélectionner un ou plusieurs prestataires pour la conception et l'acceptabilité sociale d'un système énergétique autonome et innovant sur le territoire insulaire d'Ouessant. La finalité du programme ICE, en plus de la ré-immersion de l'hydrolienne, est de proposer un système substituant une production électrique d'origine fossile à un mix énergétique basé sur des énergies renouvelables.

- Attribution du Lot n°2 du marché à l'AIP : Enquêtes auprès de la population d'Ouessant pour établir un suivi dans le temps de l'évolution des pratiques énergétiques auprès de la population d'Ouessant, de l'acceptabilité des énergies renouvelables et des nouveaux modes de consommation associés.
- 15 mars 2018 : réunion publique à Ouessant pour annoncer les projets en cours et à venir
- Mars/Avril – Novembre-décembre : enquêtes « état des lieux » sur le terrain. Ensuite, l'AIP réalisera une enquête annuelle jusqu'à la fin du programme ICE. Ce dispositif constituera une référence depuis la mise en place de la BEL (2016) jusqu'à la fin de ICE en 2020.

2.5 Signature d'une convention de partenariat avec Morbihan Energies le 23/02/2018

Objectif : Assurer la cohérence des actions de chacune des parties dans l'objectif commun de développer des actions contribuant à la transition énergétique des territoires insulaires. Les premières actions en cours de définition fin 2018 devraient entrer en phase opérationnelle dès 2019 (Flexmobility à Belle-île, réduction des véhicules thermiques et autopartage à l'île aux Moines…).

2.6 Gestion des déchets :

- 9/02/2018 : rencontre « Gestion des déchets » à l'île aux Moines avec les élus des îles, les techniciens en charge de la gestion des déchets sur les iles, ainsi que les partenaires institutionnels (Région Bretagne, ADEME, départements, …). Décision : réalisation d'un diagnostic sur la gestion des déchets et la recherche de solutions innovantes adaptées aux volumes et situations des iles de Bretagne, allant de la réduction à la source à la réutilisation sur place.
- Elaboration d'un cahier des charges et consultation de plusieurs bureaux d'études. Seule la Région a accompagné l'AIP pour le financement de ce diagnostic pré-opérationnel. L'ADEME n'a pas souhaité participer au motif que toutes les îles devaient d'abord adhérer à une intercommunalité, ce qui de leur point de vue réglait tous les problèmes de déchets sur les îles.
- Sélection du groupement INOVADIA – SAFI – ATECSOL

L'étude a commencé en août et se terminera à la fin de l'année.

- Restitution partielle le 21/12/2018 à Quimper pour la Breizh COP îles.
- Restitution finale le 28 février 2019 de 13h30 à 16h00 à Belle – île -Le Palais.

3 Suivi contrat de partenariat Etat – Région Bretagne- îles du Ponant

3.1 Etat des consommations de crédits et identification des projets des îles

Avec signature de la clause de revoyure du Contrat de partenariat le 28/09/2018 à Groix

3.2 Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour le dépôt des fiches projets/constitution des dossiers de financement Etat FNADT – territorial Région – Organisation de trois Comités Uniques de Programmation en janvier, juin et novembre 2018

3.3 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales aux projets des îles

- Aiguillage des maîtres d'ouvrage vers services de la région, ex : Investisseurs hôteliers à Ouessant (secteur tourisme), exploitants agricole Belle île (secteur agricole). Suivi des appels à projets…

3.4 Ingénierie prospective 2018

- Etude sur la définition et la mise en place d'un plan déchets répondant aux problématiques des îles afin d'améliorer l'efficience de la gestion des déchets, depuis la réduction à la source, la collecte et le tri jusqu'au développement de filières de réutilisation locales.
- Préparation Ingénierie prospective 2019 : l'agriculture sur les îles bretonnes : situation, enjeux et perspectives ; Observatoire des dotations d'Etat des communes insulaires…

4 Autres partenariats/actions

4.1 Conservatoire du Littoral

Suivi participation Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat (convention cadre)

- bilan des investissements 2018. Bilan d'exécution de la convention Cdl – AIP conclue pour une durée de 3 ans à compter de 2015.

4.2 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

- L'année 2018 a été marquée par un blocage des possibilités de l'Agence de l'Eau suite à la décision gouvernementale d'affecter une part importante de la redevance eau (constitutive des crédits de fonctionnement et d'actions de l'agence) sur d'autres politiques gouvernementales : crédits biodiversité, ONCFS, budget général …

- Ceci a généré des réactions des instances politiques de l'Agence (Comité de Bassin, Conseil d'administration) avec un refus de vote du budget (qui a entrainé un retard dans l'attribution des crédits et un blocage des paiements et de l'engagement des crédits d'investissement). Le Président du Comité de Bassin remercie l'ensemble des collectivités des îles qui ont signé la motion proposée. Cette démarche a finalement porté ses fruits puisque le Ministre Hulot a finalement restitué une partie des fonds à l'AELB.

- Concernant l'avancement des actions prévues à l'accord de programmation AIP-AELB, un nombre conséquent d'actions n'a pu être engagé. Cependant un 48 dossiers, tous maîtres d'ouvrages confondus, pour un montant subventionnable de 7,458 M€ et 3,431 M€ de subventions de l'AELB ont été réalisés.

- Un déblocage récent des crédits de l'AELB devrait permettre d'engager de nouveaux dossiers d'ici la fin de l'année, il s'agit en fait le plus souvent de dossiers déposés ayant fait l'objet de blocages suite au gel des dotations en début d'année.

- Toutes les actions de sensibilisation inter îles proposées par l'AIP au titre de l'accord de programmation ont pu être engagées et la majorité menée à bien, ex : programme 2017-2018 de sensibilisation aux économies d'eau :
  - Le 20 avril, à Houat, journée de lancement de la campagne de sensibilisation aux économies d'eau sur les 13 îles du Ponant intégrées dans le périmètre d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. A cette occasion, plus de 25 références média et une notoriété très importante sur l'engagement des îles dans les économies d'eau.
  - Diffusion des kits de sensibilisation (courrier infos, stickers...) et des kits hydro-économes à toutes les mairies.

4.3 Contrat local de Santé

L'année 2018 a vu les premières actions concrètes des déclinaisons locales (par île) du CLS des îles bretonnes. Par ailleurs, l'île d'Aix bénéficie de la mise en place d'un CLS par l'ARS Nouvelle Aquitaine avec une dotation financière spécifique pour cela.

- Réunions bilan-prospectives sur la majorité des îles,
- Comité de pilotage le vendredi 26 octobre à l'île de Batz avec diffusion préalable par l'AIP d'un questionnaire à l'ensemble des mairies et à la CCBI pour Belle-île.
- Réponse à un appel à manifestation d'intérêt de la Région Bretagne sur **«l'amélioration territoriale de l'offre de soins ».** Aucun retour de cet AMI.

4.4 Convention de partenariat Mutuelle SOLIMUT Centre Océan

- Information sur le rôle des mutuelles communales au CA du 27/09/18
- Permanence aux côtés des Iles du Ponant au Festival des Insulaires 2018 avec organisation d'une tombola participative s'appuyant sur les adhérents de la marque « Savoir Faire des Iles du Ponant »
- Soutien à la participation au festival des Insulaires d'une délégation des îles de la Madeleine.

4.5 Coopération franco-québecoise

Suite à l'accueil d'une délégation des Iles de la Madeleine en 2017, déplacement en retour d'une douzaine d'élus et de représentants des îles du Ponant en septembre 2018. Au programme, de nombreux échanges avec des membres de la communauté maritime et ses partenaires sur les problématiques de l'énergie, des déchets, etc..., la participation à une conférence internationale sur la transition énergétique et les micro-réseaux organisée par Nergica et de nombreuses visites.

4.6 Réseau Européen ESIN

Suivi et participation à de nombreuses réunions d'échange et de préparation. Cette année, malheureusement, l'AIP n'a pu être représentée à l'AGM d'ESIN qui s'est tenue à Bruxelles.

5 <u>Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions</u>

- Suivi des partenariats et programmes avec les départements, ex. :
  - PST département du Morbihan
- Contrat d'engagement pour les îles du Finistère, intégration dans le contrat de partenariat Etat Région Bretagne, Conseil départemental du Finistère
- Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires
- Veille et contact nouvelles institutions, ex. : Agence Française Biodiversité
- Veille fiscalité et dotations Etat des communes (Sein, Molène) et Dotation communale d'insularité
- Veille et contacts PNRA PNRGM
- Organisation de deux conseils d'administration
- Organisation d'une journée « Breizh Cop des Iles » le 21/12/2018 à Quimper sur les thématiques : Valorisation des ressources et économie circulaire / Biodiversité / Energie / Ressource en eau.

2.2 Exécution du budget 2018-(cf document joint au dossier)

Le Président précise que le résultat de 60 151 € doit être mis en perspective avec les années précédentes qui ont été déficitaires. Plusieurs éléments n'ont pu être anticipés et expliquent ce résultat, notamment au niveau des dépenses de personnel, un départ anticipé et un congé sans solde. Cette somme qui va abonder les fonds propres couvrira le résultat vraisemblablement déficitaire de l'année 2019 avec les dépenses liées

- au soutien de la nouvelle association concernant la Marque,
- au tuilage du poste de secrétariat en vue du départ en retraite d'Armelle Houzé
- à la création de l'observatoire des finances communales dans l'hypothèse où la Région ne le financerait pas.

III – Projets 2019

3-1 Programme d'actions

Le projet de programme d'actions 2019 figurant au dossier est repris ci-dessous avec les compléments d'information apportées en séance :

1 Actions économiques

1.1 Accompagnement de la marque « Savoir-Faire des Iles du Ponant »

- Poursuite des audits d'adhésion
- Création du réseau d'aide à la création et au développement d'entreprises insulaires (chambres consulaires et structures d'assistance économique existantes)
- Création du comité de pilotage
- Dépôt des statuts et création de la structure porteuse ;
- Recherche de financements pour le lancement de la structure porteuse
  - Dotation de l'AIP
  - Mobilisation du Contrat de partenariat, FNADT
- Recherche de nouveaux adhérents
- Promotion et actions de communication : réalisation d'un film

Informations complémentaires apportées en séance :
- Charlotte Courant précise que certaines entreprises commencent déjà à établir des réseaux entre elles : par exemple un adhérent de Houat va vendre des cosmétiques d'une entreprise adhérente de Groix. Bonne nouvelle du côté de l'île de Batz, où l'exclusivité des labels, notamment avec Prince de Bretagne pour les productions agricoles de l'île, ne pose plus problème.
L'objectif à fin 2019 est d'atteindre 60 adhérents et à l'échéance de 3 ans après création de la structure porteuse : 200 adhérents, ce qui fait que la structure sera financée majoritairement par les adhérents. Un complément de 20 % sera apporté par le Contrat de partenariat (crédits FNADT) sur 3 ans. A ce jour, le Bureau est en cours de constitution.
-Denis PALLUEL conclut en redisant l'importance de ce soutien apporté aux entrepreneurs des îles.

1.2 ESS Fin du programme en 2019

La majorité du travail a été réalisée par Audrey Bégué. La suite consistera à la mise en place d'un atelier tutoré d'étudiants pour valider et explorer les pistes d'action identifiées en 2018.

Un atelier de restitution et d'échanges sera aussi organisé, l'opportunité de le coupler avec la manifestation de l'UBO à Brest et îles d'Iroise fin 2019.

Informations complémentaires apportées en séance par Denis Bredin :
La totalité du programme ESS est financé par la Fondation de France en partenariat avec les Universités de Bretagne Occidentale et les Universités de Rennes et Toulouse.

1.3 Tourisme

- **Dernières actions de l'Univers des îles :**
  Cette année 2019 verra la fin du programme « Univers des îles », la 11ème destination touristique, avec comme action principale la réalisation – impression diffusion du journal des îles du Ponant n° 3- été 2019
- **Définition de l'Univers transversal des îles** : démarches destinations touristiques développées par la région Bretagne.
  La démarche « univers transversaux » semble plus correspondre à la problématique des îles du point de vue de la Région Bretagne. Par contre, l'AIP continuera à développer l'ensemble des actions pour toutes les îles. A noter que développer des démarches « sites d'exception » pour l'ensemble des îles aurait un fort désavantage : le programme « site d'exception » est adapté pour quelques sites ; son application à l'ensemble des îles apporterait une banalisation des îles.

- **Démarche « Sites d'exception »**
  Après Belle île, nous attendons la confirmation pour Ouessant de la part de la Région Bretagne : il s'agirait, comme pour Belle-île, d'un travail de type expertise aboutissant à des propositions pour un plan d'actions touristiques du territoire et actions à prioriser par les collectivités et acteurs responsables du tourisme. Le montant des aides régionales alloué au territoire à cette démarche n'est pas encore arbitré (pour mémoire en 2018 : 10k€ de prestation d'ingénierie pour le territoire et 100-150 k€ pour l'investissement la première année avec peut-être une suite les années suivantes.

- **Enjeu tourisme au sein de l'AIP** : réflexion / organisation de l'AIP pour la poursuite et accompagnement de l'enjeu du tourisme sur les îles du Ponant. Les moyens, à mettre en œuvre, dépendront des financements spécifiques qui pourront être mobilisés (fonds propres et programmes spécifiques, ex : univers transversal Région Bretagne. En 2019, la question ne se pose pas de façon cruciale, et plusieurs possibilités sont envisageables :
  - Moyens humains dédiés au tourisme, regroupement avec l'économie, c'est dans un premier temps ce qui paraît le plus cohérent avec dès 2019, un renforcement de l'action « Savoir Faire des îles du Ponant » à destination des professionnels du tourisme
  - Prestation de services pour la communication, ex. : impression de « l'Essentiel » édition mise à jour 2018.

1.4 Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2019

- Poursuite de l'accompagnement du choix des thématiques, recherche des intervenants, participation aux débats des deux ateliers
- Participation au village du festival, stand AIP thématique 2019 à définir.
- Invitation d'une délégation d'île lointaine grâce au soutien de la Mutuelle SOLIMUT – Premier contact avec St Pierre et Miquelon, en attente de réponse.

Informations complémentaires apportées en séance :

L'Association partagera son stand avec la Marque et la Mutuelle Solimut Centre Océan qui prévoit, pour l'occasion, la présence sur le stand d'un opticien.

2 Actions énergie-déchets

2.1 TEPCV 29 et 56 22

- Date de clôture TEPCV 29 : 13 mai 2019
  Actions AIP Soldées

Informations complémentaires apportées en séance :
Pour clôturer le programme, des afficheurs vont être mis en place sur Ouessant, Molène et Sein. Grâce à un graphisme adapté, ils permettront de visualiser la consommation d'énergie en temps réel, en fonction des différentes sources d'énergie. Exemple donné à partir d'un cas similaire en Tasmanie.
Rappel : dossiers de demande de versement de subvention TEPCV des îles finistériennes à transmettre à l'AIP pour fin avril

- Date de clôture TEPCV 56 22 : 6 décembre 2019
  Actions AIP Soldées

Complément apporté en séance :
Deux autres dossiers sont en cours de finalisation : ils concernent l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux à Sauzon et Locmaria.
Rappel : dossiers de demande de versement de subvention TEPCV des îles morbihannaises à transmettre à l'AIP pour fin août.

2.2 BREIZH COP

Suivi et accompagnement des engagements des communes insulaires demandeuses.
Engagements propres de l'AIP pour la Breizh Cop

Préparation d'un programme pluriannuel avec recherche de financement,
4 thématiques :

- Energie
- Eau
- Biodiversité
- Déchets

Le programme de la région Bretagne pourrait s'appuyer sur un programme Life : Breizh'Hin annoncé pour un démarrage de sa définition dès 2018 qui, du point de vue des partenaires pouvant en bénéficier, n'a pas vu de commencement. Celui-ci sera plus certainement effectif courant 2019. En 2018, les travaux réalisés sur les îles en termes de diagnostic déchets, diagnostic zones humides, gestion - économie de la ressource en eau, énergie, fournissent autant d'éléments permettant rapidement de proposer un programme opérationnel pour les îles.

A priori, l'AIP pourrait assurer la conception du programme ainsi qu'à l'avenir une certaine forme d'AMO, mais la maîtrise d'ouvrage d'un tel programme serait disproportionnée par rapport aux capacités de la structure. L'exploration de collectivités insulaires portant des actions ou sous-programmes de portée géographique plus restreinte (ex : îles du Finistère et Bréhat, îles du Morbihan) devra être explorée. Une collectivité (commune, intercommunalité) semble plus adaptée et peut plus facilement recruter ou mettre à disposition un agent dédié à telle ou telle partie du programme.

2.3 Rénov'îles Ouessant Sein Molène Chausey

Il s'agit de la mise en place de la suite du PIG, grâce à une mobilisation des CEE par EDF SEI. Ceci n'est possible que pour les ZNI et permet d'accompagner les travaux de maîtrise d'énergie sur l'ensemble des bâtiments des communes concernées. Ces aides peuvent être complétées par le dispositif ANAH, dispositif maintenant de droit commun accessible à tous. Cependant une interrogation sur une inégalité de traitement entre les habitants des îles et les continentaux semble être appliquée par le prestataire retenu par l'ANAH pour le Finistère : SOLIHA. Cet aspect devra être résolu, une action n'est pas à exclure en cas de traitement inégalitaire avéré.

Informations complémentaires apportées en séance par Emilie Gauter sur l'inégalité de traitement entre insulaires et continentaux :

Compte tenu d'un nombre important de dossiers à gérer sur le continent, SOLIHA est réticent à se déplacer sur les îles, d'autant que ses déplacements entraînent un surcoût pour chaque dossier, de l'ordre de 120 €.

Il est considéré que ce surcoût ne doit pas être imputé aux particuliers. Une solution devra donc être trouvée. Mme Vielvoye précise que, pour Houat, les frais d'intervention de la Maison du Logement sont pris en charge par l'intercommunalité (AQTA).

2.4 SDEF ICE Ouessant

Poursuite de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage- Contrat en cours – sur l'acceptabilité
et la participation des usagers d'Ouessant.

2.5 SMILE Ter « îles vertes » :

Yeu et Ouessant, retenues comme territoires d'application.
Mise en place de l'ingénierie par les Régions et Bretagne Développement Innovation pour la partie Bretagne.
Veille / suivi / accompagnement

2.6 Conventionnement avec Morbihan énergie :

Suite au programme TEPCV sur les îles du Morbihan et à l'engagement du syndicat départemental d'énergies du Morbihan, le renforcement des partenariats pour la transition énergétique des îles morbihannaises permet d'envisager des actions au bénéfice des îles dans de nombreux domaines : maîtrise des dépenses, production d'énergies renouvelables avec autoconsommation, mobilité électrique ...Des pistes d'actions communes sont à l'étude autour, par exemple, de la mobilité vertueuse, de l'autoproduction photovoltaïque, de l'accompagnement des usagers.

2.7 Energy Island Facilities

Via le Réseau ESIN, nous avons l'opportunité d'être partenaire d'un projet Energy Islands facilities pour faire remonter les évolutions de la transition énergétique sur les îles du Ponant au niveau européen via ESIN et FEDARENE. Un petit budget est associé à cette opération moyennant une adhésion (inférieure au budget) à FEDARENE.

2.8 Coopération franco - québécoise

Lors de l'échange aux îles de la Madeleine en septembre 2018, des premiers éléments de problématiques communes ont été identifiés : il s'agit de la problématique déchets et de leur gestion sur les îles.
Un dossier a été déposé à la coopération franco – québécoise par l'AIP et le CERMIN (Centre d'étude et de recherche sur les milieux insulaires et maritimes)
Le programme a été déposé dans les délais de recevabilité, le jury d'analyse et de sélection se réunit à Québec courant mars 2019.

L'acceptation de ce projet permettra :

- En 2019 d'accueillir une délégation madelinienne sur nos îles, sans doute après ou avant les célébrations des 75 ans du débarquement en Normandie (un Madelinot ayant fait le débarquement devrait être du voyage en Normandie).
- En 2020, une visite d'une délégation des îles du Ponant aux îles de la Madeleine

2.9 Plan régional déchets : sa déclinaison sur les îles au niveau de la Région Bretagne

L'enjeu déchets sur les îles est une des composantes essentielles de leur transition écologique, mais aussi de leur avenir économique. La nouvelle répartition des compétences suite à la loi NOTRe sur le sujet, confère aux régions le rôle de réaliser un plan déchets régional.

Les îles y ont toute leur place et les constats sont unanimes : intégrées ou pas dans une intercommunalité, le domaine des déchets est toujours à appréhender avec les spécificités de l'insularité qui sont à chaque fois particulières (volume des déchets, coût des transports, sur-emballages, difficultés de traitement des petits volumes, partenariat avec les organismes de retraitement...).

En 2019, les résultats du diagnostic mené en 2018 devraient trouver leur prolongement dans la démarche Breizh COP et la mise en place de programmes opérationnels, voire expérimentaux, adaptés aux situations des îles.
Des actions inter-îles de sensibilisation pour la réduction des déchets par les excursionnistes à la journée, des réflexions sur une extension de la redevance mise en place dans le Finistère avec sa sécurisation juridique pourraient être un socle d'actions communes à toutes les îles, de même qu'une analyse de la situation des éco-organismes et une pression commune pour l'application des règles en vigueur.
Ensuite, en fonction de la situation de chaque île, des programmes pilotes de réduction des volumes de déchets résiduels à rapporter sur le continent, ex. : redevance incitative, valorisation énergétique des bio-déchets, déchets verts etc...

3 Suivi contrat de partenariat Etat – Région Bretagne- îles du Ponant

3.1 Contrat de partenariat

- Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour le dépôt des fiches projets / Constitution des dossiers de financement Etat FNADT – territorial Région / Organisation des Comités Uniques de Programmation
- Bilan d'exécution du Contrat - année 2019

  Un prochain comité unique de programmation est programmé le 8 mars prochain à Lorient. Suite à ce CUP et au vu des projets identifiés, la majorité des lignes de crédit Etat et Région seront soldées très rapidement, malgré l'importance du soutien du département du Finistère pour ses îles qui permet de diminuer nettement la tension sur les lignes de crédit Etat et Région pour les autres.

Informations complémentaires apportées en séance :
Mme Karine Bellec précise que le Département du Morbihan, même s'il n'a pas été signataire de la clause de revoyure, apporte en direct un soutien très significatif à ses îles dans le cadre de ses politiques de soutien (PST avec 5% supplémentaires pour les îles, Contrat d'attractivité de Groix, entretien de voirie). D. Bredin le confirme en rappelant que pratiquement tous les projets des îles morbihannaises bénéficient d'un co-financement du Département. Un chiffrage est en cours.
Décision prise en séance :
Vu l'échéance du Contrat de partenariat en 2020 et la consommation a priori totale des enveloppes de crédits à cette échéance,

Vu le nombre de projets émergents sur les îles
Vu la position de l'Etat quant à la négociation d'un nouveau contrat avec la nouvelle Assemblée régionale en 2021,
Les membres du Conseil d'Administration, à la majorité, sollicite l'Etat et la Région pour la mise en place d'une ligne annuelle de crédits supplémentaires pour faire la jonction entre les deux contrats.

3.2 Identification des politiques sectorielles régionales aux projets des îles

- Aiguillage des maîtres d'ouvrage vers services de la région ex : Investisseur hôtelier à Ouessant (secteur tourisme) exploitants agricoles Belle île (secteur agricole). Suivi des appels à projets…
- Premiers éléments de bilan et orientation des projets pour assurer une « fin de contrat » optimale et préparer un futur contrat.

3.3 Ingénierie prospective 2019

Plusieurs pistes sont envisageables : les propositions devront être étudiées avec la Région Bretagne et intéresser l'ensemble des îles bretonnes

Propositions complémentaires apportées en séance :
- l'agriculture, dans le cadre de prestations et non de soutien direct au RAIA par exemple,
- un observatoire des dotations communales d'Etat, compte tenu d'une éventuelle réforme de la DGF. Le cabinet Ressources Consultants Finances a proposé un devis sur 3 ans,
A ce sujet, Guy Cabioch s'interroge sur les incidences entre la diminution de la population INSEE et l'augmentation de la population DGF, entraînant par exemple la diminution du nombre de conseillers municipaux. Bruno Noury précise que la population DGF est indexée sur la population INSEE (résidents permanents + population double comptes) et les résidents secondaires (1 habitant par résidence secondaire). Entre deux recensements, l'Insee conserve la dynamique constatée lors du recensement, soit à la hausse, soit à la baisse. Par ailleurs, plusieurs maires constatent que le recensement a toujours lieu en hiver (début d'année), période où de nombreux insulaires (personnes âgées, commerçants) sont absents, ce qui n'est donc pas propice au recensement, contrairement au continent.
- le Transport : les mobilités avec ENR ou nouvelle DSP de transport maritime prévue en 2020.
- l'Urbanisme et la Loi ELAN : comment pourrait-elle prendre en compte les spécificités des îles et quelles seraient les améliorations possibles ? De nombreux exemples sont cités à Bréhat, Batz, Groix… où la jurisprudence prend le pas sur la loi avec des décisions différentes selon les territoires, faute de précisions suffisantes dans les décrets d'application.

Décision prise en séance :
Le Président propose d'étudier cette dernière thématique avec éventuellement une prestation sollicitée auprès d'un avocat spécialisé en la matière. Sinon l'observatoire des dotations d'Etat apparaît prioritaire et sera proposé à la région Bretagne
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

2019 : Préparation d'un nouvel accord de programmation avec accompagnement des maîtres d'ouvrage correspondant au contenu du XIème programme. Les travaux démarrent avec la délégation Armorique de l'AELB dès mars. Un premier contact a été établi avec la Direction de la délégation Maine Loire Océan de Nantes.

Informations complémentaires apportées en séance par Denis Bredin :

Les Maires seront recontactés prochainement pour connaître leurs priorités. Les aides à l'eau potable et à l'assainissement seraient maintenues mais les orientations prévoient obligatoirement des actions en lien avec les zones humides et la biodiversité.

5 Veille appels à projets

Ex. : Fondation de France : la transition écologique ici et ensemble : quand les collectifs d'acteurs locaux se mobilisent pour la transition écologique

Informations complémentaires apportées en séance par Denis Bredin :
La mission de veille porte sur les Appels à Manifestation d'Intérêt proposés par la Région, l'ADEME, la Fondation de France... sur les aspects énergie-environnement. Devraient émerger des dossiers sur l'autoconsommation pour les îles raccordées, le stockage pour les ZNI (zones non interconnectées), la mobilité (véhicules électriques ou à hydrogène).
Les maires seront tenus informés.

6 Contrat local de Santé

- Suivi avancées locales et par thème ; modifications à attendre pour les îles suite à loi santé
- Réunions thématiques : ex . pratiques addictives avec étude spécifique proposée par ARS Quiberon le 7 mars.
- Suivi des fiches actions du contrat et de ses déclinaisons île par île.
- Préparation d'un Comité de pilotage avec l'ARS fin 2019
- Mise en place des mutuelles communales, ex. : Solimut, plusieurs îles ont conclu d'autres sont en discussion.

Les échanges ont porté sur les points suivants :
. Les avancées positives : les rencontres entre professionnels et côté opérationnel, par ex. : les consultations de télémédecine en dermatologie à Bréhat, bientôt étendues à d'autres spécialités.
. Les nombreux problèmes qui demeurent sur les différentes îles, malgré les diverses réunions avec l'ARS, les élus et les professionnels de santé.

. L'évocation par Frédéric Le Gars de la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) qui vient de se constituer à l'initiative de professionnels dans un objectif de mutualisation des moyens humains et matériels. Elle réunit les Communes de Belle-Ile, Houat, Hoedic, Quiberon, St Pierre Quiberon et Plouharnel et permettra aux professionnels qui la composent d'intervenir sur l'une des communes concernées, dans un objectif d'amélioration de l'accès aux soins.

. La Loi Santé en cours de préparation et la vigilance qui s'impose sur ses conséquences sur les îles.

7 Activités génériques de l'AIP : Soutien aux Collectivités, suivi des politiques globales

- Suivi des partenariats et programmes avec les départements, ex. :
  - PST département du Morbihan
- Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires
- Veille et contact nouvelles institutions, ex. : Agence Française Biodiversité

- Intégration de la dimension insulaire dans le GIP Bretagne environnement.Org. Les évolutions institutionnelles de la gouvernance de cette structure (Loi NOTRe) conduisent à une approche par EPCI qui risque de laisser les îles en dehors des champs de suivi des données (Eau, Biodiversité, Energie, Déchets…). Des premiers contacts ont été pris et devraient aboutir à une proposition de prise en compte des îles en tant que telles.
- Observatoire des dotations de l'Etat pour les communes (particularités Sein, Molène, toutes communes insulaires),

Les échanges complémentaires portent sur :
. la Dotation Communale Insulaire (DCI) dont le seul critère de répartition est celui de la démographie, ce qui risque de pénaliser les îles en perte de population.
. les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). Bruno Noury précise que seule Ouessant en fait partie car les critères d'éligibilité ne tiennent pas compte des spécificités insulaires, comme par ex. le critère d'isolement avec le nombre d'habitants au km2 ou le revenu médian alors que le coût de la vie insulaire est plus onéreux. Si cette qualification en ZRR permet d'obtenir une majoration de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et quelques autres avantages pour les collectivités ainsi que des mesures d'exonérations fiscales temporaires pour les entreprises, elle peut aussi entraîner de ce fait une diminution des rentrées fiscales de la Commune.

Le Président propose d'évoquer ces dispositifs avec M. Yann Le Meur de Ressources Consultants Finances afin d'avoir son point de vue sur leur évolution possible et la stratégie à adopter par l'AIP pour éviter d'importantes diminutions des dotations des communes insulaires.

- Veille et contacts PNRA PNRGM

Informations complémentaires apportées en séance par Denis Bredin :
.Suite à la Breizh Cop de Quimper du 21/12/18 et dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (STRADDET), la Région Bretagne va proposer à tous ses partenaires de formuler des engagements. L'AIP remplira le formulaire adhoc en tant qu'association et se propose d'aider les Communes insulaires qui le souhaitent. L'ambition pour la Région est de construire un nouveau projet de territoire pour la Bretagne de demain en s'appuyant sur le « livre des engagements ».

- Renouvellement de la convention de partenariat avec le Conservatoire du littoral : renouvellement à l'identique pour une nouvelle période de 3 ans.

Informations complémentaires apportées en séance par Denis Bredin :
1 million d'euros d'investissements ont été réalisés sur les îles pendant 3 ans, de 2016 à 2018, grâce à la Taxe Barnier. Un renouvellement de convention est prévu sur les mêmes bases, avec 5 000 €/an à l'Association pour son travail d'accompagnement.
Décision prise en séance :
Le CA accepte cette nouvelle convention à venir et autorise le Président à la signer.

- Suivi des actions de l'EPF sur les îles et mise en relation.

8 <u>Proposition de soutien à l'UBO pour l'organisation d'une manifestation à caractère culturel et scientifique</u>

- Composante culture (Quartz Mucem Studio Tiersen)

- Composante scientifique : Univ La Rochelle/Caen/Polynésie française/ Neuchâtel/Melbourne …
- Composante institutionnelle : Région, Département, Brest, CRPM, agence francophonie ; ESIN…
- Valorisation médias : partenariat France Inter, le Télégramme, TBO, Ar Men

Les ressources que se propose de mettre en place l'AIP, sont à ce stade définies comme les moyens affectés à la fin du programme ESS 'îles (Fondation de France) avec l'organisation, dans le cadre de « îles 2019 », de la restitution de l'étude à Ouessant en octobre 2019

9 Partenariats internationaux

9.1 Suivi et participation aux activités du réseau européen ESIN

En 2019, participation à la rencontre annuelle prévue en septembre à l'invitation de l'organisation suédoise.

9.2 Coopération franco-québécoise : îles de la Madeleine – îles du Ponant acte II

La réussite du programme sera conditionnée à la réussite de la recherche des financements, la première étape étant la coopération franco-Québécoise : résultats attendus en mars 2019. La seconde consistera à rechercher et obtenir des financements complémentaires, suivant la dotation octroyée ou non par la coopération franco-Québécoise.

Informations complémentaires apportées en séance par Denis Bredin :
En 2019, la thématique retenue d'échange de savoir-faire et de mutualisation est : la valorisation des matières résiduelles des déchets avec, si le financement est acquis, une première visite cet été ou en automne des Madelinots et une visite en retour des Iles du Ponant en août ou septembre 2020.

9.3 CRPM : Conférence des Régions périphériques maritimes – commission des îles

L'AIP ne peut à priori être membre. Cet organisme (dont le siège est à Rennes – avec une antenne à Bruxelles) est composé de Régions. La commission des régions insulaires sollicite l'AIP. Dans un premier temps, des échanges avec cette commission vont se dérouler pour envisager la prise en compte des spécificités des îles par les Région membres non insulaires ex : Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine.

xxxxxxxxx

3-2 Projet de budget 2019 (cf document joint au dossier)
Le budget 2019 s'équilibre à 494 882 €. Les grandes lignes concernent pour :
- Les dépenses :
  . pas d'augmentation significative des frais de gestion,
  . une diminution des frais de personnels avec, en moins, le poste d'Audrey Bégué lié à l'ESS et financé en 2018 par la Fondation de France,
  . une diminution des actions-études liée à la fin des programmes TEPCV. Les autres dépenses sont en lien avec les actions évoquées dans la présentation du programme 2019, sauf le dispositif Région Tourisme non arrêté à ce jour.

- Les recettes :
  . les participations des Communes et des Régions sont sans changement. Le Président souligne qu'il faudra anticiper la négociation de la participation de la Région Bretagne de 100 000 € liée au Contrat qui s'achèvera en 2020.
  . Les autres recettes sont liées aux diverses actions (ICE, Univers des Iles,...), aux partenariats (CEL, AELB...), au mécénat (Orange, Solimut).

IV – Questions diverses

4.1 Proposition d'adhésion à FEDARENE (cf document joint au dossier)
L'AIP a été sollicitée pour faire remonter les avancées de la transition énergétique sur les îles du Ponant auprès de la FEDARENE qui réunit les agences de l'énergie à Bruxelles. Ces informations sont régulièrement actualisées par Emilie Gauter, en charge de l'Energie au sein de l'Association.
Coût : Adhésion sur 3 ans 4 500 €
Recettes versées pour la prestation : 15 à 20 000 € sur 3 ans.
Différentiel positif : 9 500 à 15 500 €.

Décision prise en séance :
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'adhésion de l'AIP à FEDARENE pour 3 ans, accepte les conditions de prestation concernant la remontée des informations à fournir sur l'énergie et autorise le Président à signer tout document à ce sujet.

4.2Situation juridique du transport maritime à Bréhat
Le Maire, Patrick Huet, remercie ses collègues insulaires pour leur soutien dans le cadre de cette affaire et en retrace l'historique :
- 19/12/2018 : Réception d'une convocation au tribunal correctionnel de Saint Brieuc pour atteinte à l'environnement suite plainte de riverains de la Grève de l'église où sont déchargés les produits frais de l'île.
- 14/02/2019 : 1ère entrevue au tribunal pour préciser la procédure, ses raisons, et solliciter une caution auprès des plaignants. L'audience est prévue en octobre 2019.
Le Maire fait part de sa stupéfaction et de son désappointement quant à la mise en œuvre d'une telle procédure juridictionnelle qui est tout à fait exceptionnelle. Une fois encore, c'est la loi Littoral qui en est l'origine, bien qu'excellente, elle n'est pas adaptée aux contraintes des îles et au maintien d'une vie à l'année.
Il évoque ensuite deux autres projets :
. l'un est directement lié aux transports des produits frais et consiste en la construction d'un quai de déchargement des produits frais à la Grève de l'église pour pallier les nuisances occasionnées (arrivées du bateau, bruit de tracteur, etc...)
. le second concerne la création d'une zone de transit des ordures ménagères à la Corderie suite à la panne de la presse à ordures en août 2018.

Le Président propose de refaire le point à ce sujet au prochain CA et redit tout son soutien et celui de tous ses collègues Maires à Patrick Huet.

4.3 Suite proposition création d'un Club des îles les plus remarquables du Monde
Philippe Le Bérigot fait le point sur l'état d'avancement de sa proposition faite au précédent CA en lien avec un de ses collègues membres du Club des Plus Belles Baies du Monde et en résume l'objectif : créer un club des plus belles îles du Monde (dénomination non arrêtée) pour s'ouvrir à d'autres îles, comme cela se fait actuellement avec St Pierre et Miquelon ou les Iles de la Madeleine sur la thématique de l'énergie ou des déchets, partager les problématiques et promouvoir ces destinations touristiques. Une première ébauche de statuts a été faite mais l'association n'est pas encore créée. Il se propose d'être à la disposition de ses collègues Maires intéressés le lendemain matin pour avancer sur la démarche.

4.4 Proposition pour l'Assemblée Générale de nomination d'un Commissaire aux Comptes

Point non évoqué au CA. A ré-inscrire au prochain CA.

4.5 Représentation AIP à l'Assemblée générale de la Commission des îles de la CRPM, Corfou (Grèce) – 21/22 mars 2019 avec intervention lors de la session dédiée à l'énergie

Philippe Le Bérigot et Denis Bredin représenteront l'AIP.

4.6 Sollicitation de la Communauté de Communes de Noirmoutier pour une démarche de protection commune et spécifique des marques de territoire

Décision prise en séance :
Le Conseil d'Administration prend acte de la demande et avant d'aller plus loin dans la démarche, souhaite avoir plus de précisions sur ses raisons et les objectifs.

4.7 Demande de soutien financier du Festival du Livre Insulaire

Décision prise en séance :
Le Conseil d'Administration valide la dotation habituelle versée à l'Association CALI pour la dotation du Grand Prix des Iles du Ponant 2019 à hauteur de 1 500 € et autorise le Président à procéder à son versement. Par contre, il ne donne pas suite aux autres demandes de subvention évoquées dans le courrier de CALI et concernant la création et la tournée de la Compagnie Pareil Jamais.

4.8 Information sur le PASS Culture (cf document joint au dossier)

Parmi les 5 départements retenus pour l'expérimentation de ce dispositif figure le Département du Finistère. A ce jour, deux jeunes ouessantins de 18 ans ont été sélectionnés pour en bénéficier

4.9 Information sur sollicitation diverses structures à vocation pédagogique et de réinsertion (la Parenthèse itinérante et les Matelots de la vie)

Ces deux associations dont les plaquettes de présentation figurent au dossier, envisagent de se rapprocher des Mairies des îles pour mener à bien leurs projets.

4.10 Anne Le Masson interroge le Président sur la suite donnée au **projet d'étude sur la perception des touristes sur les îles** évoqué lors de la réunion bilan « tourisme » en décembre.

Le Président confirme que la chercheuse de l'Université de Bretagne Sud à l'origine de la proposition n'a pas trouvé à ce jour l'étudiante qui pourrait y travailler.

4.11 Message d'Alain Burnet

Il évoque un échange avec Jean-Benoît BEVEN, co-fondateur de la **Revue ÎLES** dont l'équilibre budgétaire est difficile à atteindre et qui souffre d'un manque de soutien des différentes îles. Pour assurer la pérennité de la revue, il propose que chaque Maire, fasse, à l'image de l'île d'Aix et de deux ou trois autres îles, l'acquisition d'une dizaine d'exemplaires qui peuvent ensuite être offerts à l'occasion de mariages, contribuant ainsi à la promotion des îles du Ponant.

4.12 Demande de motion pour les collèges des îles

Denis Palluel évoque la perte prochaine d'un demi-poste administratif au sein du Collège des Iles du Ponant, alors même que les besoins sont là pour ce collège atypique dont les calculs de temps ne peuvent se faire en rapport avec le nombre d'élève.

Bruno Noury suggère également d'attirer l'attention sur l'ensemble des collèges des îles qui, comme à l'île d'Yeu, subissent des diminutions de dotations horaires.

Décision prise en séance :

Les membres du Conseil d'Administration donne à l'unanimité leur accord pour adresser une motion au Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour demander que les effectifs nécessaires affectés tant à l'administration qu'aux missions d'enseignement des collèges soient examinés à l'aulne des spécificités insulaires.

V – Interventions

5.1 RAIA (Réseau Agricole des Iles Atlantiques)

Au cours des échanges ci-dessus, un débat s'est engagé sur les problématiques foncières agricoles, la Loi Littoral et la Loi ELAN :
L'agriculture insulaire est très diverse : exploitations d'élevage importantes à Belle-Ile, maraîchers nombreux et bien organisés à Batz, micro-projets émergents sur plusieurs petites autres îles où l'agriculture avait disparu (Ouessant, Molène, Aix....).
En dehors du fait que la Commune doit rester maître de son foncier (P. Huet-Bréhat), plusieurs Maires considèrent le RAIA (Réseau Agricole des Iles Atlantiques) comme un bon vecteur d'informations pour les agriculteurs qui veulent s'installer sur les îles (A. Vielvoye-Houat) et comme un bon soutien pour les projets d'installation de nouveaux agriculteurs (A. Burnet-Aix). Mais il faut rester vigilant sur le fond de leur demande et son éligibilité au Contrat de partenariat : l'aide ne doit pas servir à financer des études mais bien à favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur les îles du Ponant.
D. Yvon-Groix souligne les difficultés que rencontrent les agriculteurs pour la construction de hangars agricoles en raison des Loi Littoral et Elan, même si cette dernière autorise ce type de projet..
La DDTM ne pouvant intervenir comme prévu au CA ou à l'AG du 1er mars, le Président propose de l'inviter à un prochain CA pour mieux cerner les dispositions de ces lois et leurs évolutions. En cas d'indisponibilité, M. A. Burnet propose de solliciter Maître Jean-François ROUHAUD de Rennes, qualifié en droit d'urbanisme, d'aménagement et d'environnement, qui est déjà intervenu pour l'île d'Aix.

Cf présentation faite par le RAIA en annexe.

Après un échange sur la création d'un Comité agricole par île et les rapports et conventions possibles avec la SAFER, le Président remercie les représentants du Réseau pour leur présentation en confirmant que les Communes insulaires restent libres de leur choix d'adhésion au RAIA. Quant à la demande de financement du RAIA sur le Contrat de partenariat, elle sera examinée dans le cadre des règles de ce dernier.

5.2 INIZI

Cf présentation faite par Gildas SERGENT, Président d'INIZI ainsi que par Manon FOUQUET et Tangi LE BOULANGER, sur le projet de « Tournée des refuges » en annexe.
Il est convenu qu'un contact ultérieur sera pris avec chaque Maire, en fonction de l'avancement du projet.

L'ordre du jour étant ensuite épuisé, le Président clôt la séance à 20 h00

Le Président, Denis PALLUEL

Le secrétaire de séance, Guy CABIOCH

ASSOCIATION
LES ILES du PONANT
Porte Océane 2 - Espace Oc
17 rue du Danemark - 56400 AURI
Tél : 02 97 5